

NTN-SNR mobilisée dans la lutte contre la contrefaçon

Les roulements NTN-SNR sont sujet à la copie ou à la contrefaçon. On constate depuis plusieurs années des pratiques de plus en plus sophistiquées qui rendent la distinction impossible pour un œil non averti. Des roulements contrefaits de toutes tailles apparaissent, particulièrement sur le marché des pièces de rechange industrielles, dans des pays où les cas avérés étaient rares. Les enjeux de la lutte contre la contrefaçon sont cruciaux et le premier d'entre eux est celui de la sécurité : celle des passagers d'un avion, d'une voiture ou d'un train, par exemple, mais également celle des employés d'une usine utilisant des roulements contrefaits rendant les machines imprécises, non fiables, pouvant être défailtantes à tout instant. Il faut prendre en compte également les conséquences financières que ces pannes ou casses peuvent engendrer et les enjeux de réputation qui y sont liés. Pour lutter contre ce fléau, NTN-SNR se mobilise et mène une lutte qui s'articule autour de plusieurs axes allant de l'action juridique et de la collaboration étroite avec les douanes à la sensibilisation des clients et distributeurs en passant par l'innovation technologique. NTN-SNR est par ailleurs membre de la World Bearing Association qui réunit tous les grands fabricants mondiaux de roulements. Celle-ci est particulièrement engagée dans cette lutte. Ses actions sont relayées en France par le syndicat Artema qui représente les industriels de la mécatronique.

- **Les douanes et l'action juridique au cœur du dispositif**

NTN-SNR met en œuvre une collaboration toujours plus étroite avec les services douaniers, notamment dans les pays où des cas de contrefaçon sont avérés. Pour cela, elle propose notamment des actions de sensibilisation et de formation des agents douaniers pour identifier au mieux les roulements d'origine suivant les emballages, les modes de conditionnements, les marquages ainsi que les documents administratifs d'expédition par exemple. NTN-SNR travaille à l'élaboration d'un guide pratique et complet à leur attention pour leur permettre d'établir au mieux l'origine des produits et de déceler les différents types de falsifications et contrefaçons. De plus, dans tous les pays où elle mène des actions contre les contrefacteurs, NTN-SNR travaille avec des cabinets juridiques locaux. Ceux-ci peuvent intervenir dans des délais très brefs et engager des procédures immédiates de saisies mais également des poursuites envers les contrevenants identifiés.

En 2015, une expédition contenant une palette de 125 pièces contrefaites a pu être saisie en Italie grâce à la vigilance de la Douane, alertée notamment par le conditionnement, et à l'action juridique immédiate qui s'en est suivie.

Des actions de contrôles de stock peuvent être effectuées chez les clients finaux ou les distributeurs avec leur accord, notamment par les commerciaux qui jouent un rôle de veille et de détection crucial sur le terrain.

In fine, l'expertise finale qui peut confirmer si un roulement suspect est un produit contrefait ou non se fait dans les laboratoires de NTN-SNR à Annecy.

- **Sensibiliser les distributeurs et les utilisateurs finaux**

NTN-SNR mène des actions de sensibilisation et de communication auprès de ses clients et distributeurs. Des campagnes d'affichage dans la presse spécialisée ont été engagées pour informer les clients sur les dangers de la contrefaçon que ce soit sur le plan de la sécurité et de la fiabilité des produits ainsi que sur les conséquences juridiques et financières de l'utilisation d'un produit contrefait. Dans les pays les plus touchés par ce phénomène, les relais et commerciaux de NTN-SNR organisent des rencontres d'information avec leurs partenaires et tout particulièrement avec les distributeurs officiels. Ces sessions permettent de les alerter mais également de leur donner des clés leur permettant d'éviter eux-mêmes d'être victimes

QUELQUES DONNÉES SUR LA CONTREFAÇON

CHIFFRES-CLÉS

3 500

Nombre d'accidents industriels par an dus à des produits contrefaits

4,5 milliards d'euros

Montant des dommages économiques dus à la contrefaçon dans l'industrie tous les ans

200 000

Nombre d'emplois détruits dans le monde chaque année à cause de la contrefaçon dont près de **40 000** en France selon l'OCDE (avril 2016)

PEINES ENCOURUES

Pour les contrefacteurs

Selon la nature de l'infraction

Sanctions civiles

- Dommages et intérêts à hauteur du préjudice subi par le titulaire du droit de propriété intellectuelle

Sanctions pénales

- Amende jusqu'à 400 000 € pour une personne physique (multiplié par cinq pour une personne morale)
- Emprisonnement jusqu'à 4 ans
- Peines complémentaires comme la fermeture de l'établissement, la confiscation des produits...

Pour les receleurs et revendeurs

- Confiscation des produits
- Poursuites pénales prévoyant un emprisonnement de 5 ans et 375 000 € d'amende

de la contrefaçon. C'est également l'occasion de valoriser les sources et les circuits de distribution officiels.

- **Marquage et évolutions technologiques**

L'une des armes principales pour déjouer la contrefaçon est le marquage des pièces d'une part, et le marquage des emballages et les codifications de référencement d'autre part. Des techniques de type hologramme peuvent ainsi être employées. Les erreurs commises par les contrefacteurs sur ces codes permettent souvent d'identifier rapidement des contrefaçons. NTN-SNR étudie actuellement la possibilité d'étendre et adapter sa technologie TechScan'R, développée dans une logique de services pour le marché automobile, à la reconnaissance et la certification de l'origine des produits grâce à un simple scan par smartphone.

- **L'union fait la force**

NTN-SNR fait partie de la World Bearing Association (WBA) qui réunit tous les grands fabricants mondiaux de roulements. Celle-ci est en pointe en matière de lutte contre la contrefaçon. Elle a mené de nombreuses actions de sensibilisation et de formation dans les pays où les risques de production de produits contrefaits sont importants et les a aidés à élaborer des actions juridiques. Elle a également lancé une grande campagne « Stopfakebearing.com ». Celle-ci est relayée en France par le syndicat professionnel ARTEMA qui réunit les acteurs industriels de la mécanique. Toutes les actions de NTN-SNR s'inscrivent en cohérence avec la stratégie développée par ces organismes auxquels elle participe activement.

CONTACT PRESSE : Carol DONAT- +33 (0) 4 50 65 30 27 – carol.donat@ntn-snr.fr